

Communication de Madame Noëlle Cazin



Séance du 6 décembre 2019



Les religieux de l'abbaye de Saint-Mihiel et la Révolution française

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la congrégation bénédictine de Saint-Vanne, à laquelle appartient l'abbaye Saint-Michel de Saint-Mihiel, accueillit sans crainte la Révolution française, ce qui ne l'empêcha pas d'être dissoute, ni l'abbaye de Saint-Mihiel d'être supprimée, car, dès le 13 février 1790, l'Assemblée constituante vota la suppression des vœux monastiques et la saisie des biens des communautés religieuses. On peut toujours admirer, de nos jours, les bâtiments de l'abbaye – datant principalement du XVIII^e siècle – où sont installés des services publics et qui ont traversé révolutions et guerres sans trop de dégâts, en particulier les magnifiques salles de la bibliothèque qui – fait très rare en France – abritent toujours une bonne partie des livres des bénédictins. Mais que sont devenus les bénédictins eux-même après 1790 ?

Le juge Dumont, qui a passé toute sa vie (1802-1878) entre Commercy et Saint-Mihiel, connaît bien des acteurs et des témoins de cette époque. Il écrit, en 1860 : « [...] la Révolution à Saint-Mihiel ne différa pas de ce qu'elle fut ailleurs, néanmoins un peu plus hostile à la noblesse qu'au clergé. Celui-ci avait à peu près entièrement disparu, ce qui en était resté dans le pays n'avait ni fortune, ni crédit, ou partageait les idées nouvelles, quelquefois même avec exagération »^[1]. L'historien du jansénisme en Lorraine, René Taveneaux, écrit, un siècle plus tard : « [...] la congrégation de Saint-Vanne accepta [...] facilement la nouvelle Église constitutionnelle, à laquelle la préparait une longue évolution ; beaucoup de ses membres l'avaient appelée de leurs vœux et saluent avec enthousiasme

son avènement [...]»^[2].» Et Gérard Michaux, dans la conclusion de sa thèse, en 1979, développe ce jugement : « Les Vannistes attendaient de l'Assemblée nouvellement élue une réforme de l'Église qu'ils appelaient depuis longtemps de leurs vœux et ils espéraient par leur participation peser sur sa mise en place. Par utilité sociale, au nom de leurs idéaux quesnellien, bref pour concrétiser leurs aspirations. Il ne faut pas s'étonner dès lors que tous les religieux qui ont participé à divers titres au grand espoir de 1789, soient des jansénistes, des libéraux, des Aufklärer et des francs-maçons^[3]. »

La congrégation de Saint-Vanne en 1789

La vitalité de la congrégation

L'ensemble de la congrégation

Au contraire de la plupart des ordres et congrégations français, il n'y a pas, dans la congrégation de Saint-Vanne, de crise des recrutements, qui sont à niveau constant au XVIII^e siècle : quatorze professions en moyenne par an dans toute la congrégation, ce qui est la même moyenne que celle de toute sa durée de vie (1604-1789). Les effectifs sont donc stables et, par conséquent, il y a un bon renouvellement des générations dans les monastères. Gérard Michaux a calculé précisément le phénomène : en 1766, la congrégation compte 628 religieux : 35 % ont moins de 40 ans et 22 % plus de 60 ans ; en 1789, la congrégation compte 627 religieux : 38 % ont moins de 40 ans et 22 % plus de 60 ans.

Et ceci malgré le fait que l'âge pour être admis à la profession religieuse ait été repoussé à 21 ans à partir de 1768. Les postulants sont toujours acceptés à partir de 15 ans, mais font leurs humanités, puis leurs études de philosophie et de théologie avant leur profession. En 1789 donc, moins de 40 % des religieux sont plus que quinquagénaires alors que, dans la congrégation de Cluny, ce taux est de 44 %, dans la congrégation de Saint-Maur de 46 % et est estimé à 45 % pour l'ensemble de l'ordre de Saint-Benoît.

Qu'en est-il pour la province de Lorraine de la congrégation de Saint-Vanne, dont l'abbaye de Saint-Mihiel fait partie ?

La province de Lorraine

La Lorraine est, en 1789, la province la plus dynamique de la congrégation. Les 627 religieux au total se répartissent ainsi : en Lorraine, il y a 19 maisons et 271 religieux, dont 80 % ont moins de 60 ans ; en Champagne, il y a 23 maisons et 251 religieux, dont 74 % ont moins de 60 ans ; en Franche-Comté, il y a 8 maisons et 105 religieux, dont 82 % ont moins de 60 ans^[4].

Les quatre plus importantes communautés lorraines sont, en 1790 : l'abbaye de Saint-Grégoire de Munster (en Alsace) : 23 religieux ; celle de Saint-Michel

de Saint-Mihiel (au bord de la Meuse) : 21 religieux ; celle de Saint-Hydulphe de Moyenmoutier (dans les Vosges) : 19 religieux ; et celle de Saint-Pierre de Senones (dans les Vosges) : 17 religieux. Ce sont les abbayes où il y a eu le plus souvent les quatre noviciats de la province de Lorraine et où, en cette année particulière où il n'y a plus de noviciat nulle part, il y a encore des profès en cours d'études.

L'abbaye Saint-Michel de Saint-Mihiel

L'abbaye de Saint-Mihiel est, dans la congrégation de Saint-Vanne, en 1789, l'une des cinq maisons religieuses où se trouvent le plus de religieux de moins de 40 ans (69 %) et de moins de 50 ans (77 %). Elle compte huit jeunes profès (trois diacres et cinq sous-diacres en cours d'études) sur les dix-neuf religieux de chœur présents le 7 mai 1790, lorsque les religieux sont interrogés sur ce qu'ils souhaitent devenir après la fermeture de l'abbaye. Sur ces huit jeunes profès, six ont fait profession à l'abbaye de Saint-Mihiel les années précédentes. Par contre, en 1789, est toujours vivant et affecté à l'abbaye de Saint-Mihiel dom Grégoire Thomas, qui meurt début 1790, à plus de 90 ans !

L'origine géographique des religieux de la congrégation

Les religieux vivant en 1766

L'origine géographique des 628 religieux de la congrégation en 1766 est la suivante (par régions et départements actuels) : 334 religieux (53 %) sont lorrains ; 131 religieux (21 %) sont francs-comtois ; 123 religieux (20 %) sont champenois ; 16 religieux sont alsaciens (de la région de Saint-Grégoire de Munster, abbaye qui fait partie de la province de Lorraine de la congrégation) ; 19 religieux sont « étrangers » (dont 18 viennent des pays limitrophes du nord de la Lorraine et un de Suisse) ; 5 religieux sont d'origines diverses (dont 4 de Paris).

Ces religieux sont presque tous affectés dans les monastères de la province dont ils sont originaires. Fait très important à souligner : 170 religieux sont originaires du territoire de l'actuel département de la Meuse (soit 51 % des effectifs de la province de Lorraine et 27 % de ceux de la congrégation de Saint-Vanne). Ce qui est d'autant plus notable que ce territoire a déjà une densité de population plus faible que celle de beaucoup d'autres zones de cet espace lorrain.

Les profès de 1760 à 1789

De 1760 à 1789, on compte 370 profès : 172 (47 %) sont lorrains ; 93 (25 %) francs-comtois ; 64 (17 %) champenois ; 24 alsaciens ; 13 « étrangers » (nord de la Lorraine) ; 4 d'origines diverses (nord de la France). Là encore : 62 profès sont originaires du territoire de l'actuel département de la Meuse (soit 36 %

de la province de Lorraine et 16 % de la congrégation de Saint-Vanne). Sans surprise, 27 sont originaires de localités où se trouvent des monastères de la congrégation. Dont cinq nés à Saint-Mihiel même et quelques-uns à proximité de cette ville ou dans des localités du Bassigny, au sud-ouest de la Lorraine, où l'abbaye a des propriétés. Il va falloir que les religieux de Saint-Vanne s'habituent à faire partie de départements et, pour certains, à dépendre d'un autre diocèse que celui dont leur abbaye faisait partie depuis un millénaire. Quelles sont les maisons de Saint-Vanne dans le département de la Meuse nouvellement créé, dont le chef-lieu est Bar-le-Duc, et le nouveau diocèse de Verdun, dont les limites sont celles du nouveau département, mais dont le siège reste à Verdun ?

La congrégation dans le département de la Meuse et le nouveau diocèse de Verdun

Il s'y trouve cinq maisons de Saint-Vanne. Ce sont les deux abbayes de Verdun : Saint-Vanne (chef de la congrégation) et Saint-Airy ; celle de Saint-Maurice de Beaulieu (sur le front de côte sud de l'Argonne) et celle de Saint-Michel de Saint-Mihiel, qui sont du diocèse de Verdun depuis leur fondation, autour d'un millénaire avant la Révolution. Et le prieuré Notre-Dame du Breuil, près de Commercy, qui était du diocèse ancien de Toul. Une sixième maison, le prieuré bénédictin Notre-Dame de Bar, dépendant de l'abbaye de Saint-Mihiel, mais du diocèse ancien de Toul, a été supprimée le 3 mars 1782.

La Constitution civile du clergé

La Constitution civile du clergé, votée par l'Assemblée constituante le 12 juillet 1790, et surtout le serment de la respecter exigé, le 20 novembre 1790, « de tous les évêques, ci-devant archevêques, curés et autres fonctionnaires publics » compliquent la vie des intéressés. Et, parmi ceux-ci, celle des religieux de la congrégation de Saint-Vanne qui sont curés, vicaires, aumôniers ou professeurs. La congrégation de Saint-Vanne, de façon générale, est plutôt favorable à cette constitution, comme d'ailleurs la majorité du clergé paroissial du nouveau diocèse de Verdun, en particulier celui venant de l'ancien diocèse de Toul, pour des raisons de jansénisme et de richérisme^[5].

Quand le serment est exigé des prêtres et aussi des religieuses^[6] fonctionnaires, c'est à 80 % qu'il est prêté dans tout le nouveau diocèse de Verdun. Avec des nuances, suivant les districts : 89 % dans celui de Saint-Mihiel, 90 % dans celui de Bar-le-Duc, et 94 % dans ceux de Commercy et Gondrecourt, donc le sud de la Meuse et du diocèse, c'est-à-dire l'ancien Barrois mouvant ou non-mouvant et l'ancien diocèse de Toul, dont le séminaire était plus largement ouvert aux idées nouvelles que celui de Verdun^[7]. Les pourcentages moindres dans les districts du nord de la Meuse, qui faisaient antérieurement partie des diocèses

de Trèves, de Liège et de Reims, sont à lier justement à la présence, parmi les ecclésiastiques, d'hommes originaires des diocèses de Trèves ou de Liège, donc d'« étrangers » venant des duchés de Luxembourg et de Bouillon (autrichiens), moins soucieux d'un accord national entre l'Église et l'État. Or, l'archevêque de Trèves, leur évêque mais aussi l'ancien métropolitain des diocèses lorrains, donne un mandement contre la Constitution civile du clergé dès le 26 novembre 1790^[8]. En même temps, l'évêque de Verdun, Mgr Desnos^[9], fait paraître une protestation, où il rappelle qu'il faut attendre de savoir ce que le pape pense de la Constitution civile, et émigre dès le 21 janvier 1791. Par contre, l'évêque du diocèse ancien de Toul, Mgr de Champorcin^[10], qui refuse le serment et émigre aussi, ne proteste pas officiellement et ne donne aucune consigne au clergé de son diocèse. Finalement, le pape condamne la Constitution civile du clergé, le 13 avril 1791.

Les religieux qui ne sont pas devenus fonctionnaires doivent aussi prendre une décision, puisque les vœux religieux sont supprimés en février 1790 : s'ils ne souhaitent pas rejoindre une maison de réunion et y mener une vie religieuse (tous ordres confondus), ils rentrent dans leur famille, peuvent emmener quelques meubles et toucheront une pension de l'État, puisque les biens des maisons religieuses qui les entretenaient sont saisis par la Nation.

La Terreur

Les événements militaires et politiques s'accroissent à partir de 1792 dans le département de la Meuse^[11]. L'arrestation du roi Louis XVI et de sa famille, à Varennes, le 21 juin 1792, l'invasion prussienne suivie du retour d'émigrés laïques et ecclésiastiques, dont l'évêque de Verdun, fin août 1792, après la reddition de la ville de Verdun aux Prussiens, font voir des « suspects » partout, non seulement chez les prêtres insermentés, mais aussi parmi les prêtres constitutionnels. Ensuite, les ecclésiastiques qui ne prêtent pas un nouveau serment appelé « Liberté-Égalité », en avril 1793, ou sont dénoncés pour incivisme par au moins six citoyens d'un canton sont emprisonnés. À partir de juillet 1793, le contexte général est à la déchristianisation, à l'épuration, en général, et à la chasse aux émigrés rentrés. Tous les prêtres sont fortement incités à déposer leurs lettres de prêtrise et à se marier. De janvier à mai 1794, le représentant en mission dans le département, Mallarmé^[12], puis ses successeurs se signalent par leur zèle : du 9 avril au 25 août 1794, douze convois de déportés (en charrettes) quittent l'ancien couvent des carmes – transformé en prison départementale – de la ville haute de Bar-le-Duc, pour Rochefort (Charente-Inférieure aj. Maritime). Sur ces 121 déportés, moins de la moitié (44) étaient insermentés ou avaient prêté serment avec restrictions. Les navires où ils sont internés – *les Deux-Associés et le Washington* – ne lèvent pas l'ancre pour la Guyane et 88 prêtres y meurent. Les survivants sont libérés en février 1795.

Le département de la Meuse (dont la population est évaluée à 269 522 personnes en 1801^[13]) est le champion de France du nombre de prêtres déportés et de morts parmi ceux-ci, sur 35 départements concernés par ce drame. Il est suivi par la Seine-Inférieure (80 déportés dont 71 morts), l'Allier (76 déportés dont 62 morts) et la Dordogne (63 déportés dont 46 morts), pour les départements ayant compté plus de 50 déportés. Si l'on regarde l'ensemble de la France, on constate que les départements les plus touchés sont, sauf la Seine-Inférieure, situés en Lorraine et dans le centre et le centre-ouest du pays. La Bretagne et la Normandie ont été, à l'exception de la Seine-Inférieure, moins touchées. Les quatre départements lorrains ont eu 231 déportés, dont 160 morts : 48 déportés (38 morts) dans la Meurthe) ; 47 déportés (30 morts) dans la Moselle et 15 déportés (4 morts) dans les Vosges. Il n'y a pas ou très peu de déportés dans les départements voisins (Ardennes : aucun ; Marne : 4 dont 2 morts ; Aube : 3 et pas de morts ; Haute-Marne : 3 dont 1 mort ; Haute-Saône, Haut-Rhin, Bas-Rhin : aucun déporté). Au total, 600 prêtres français sont envoyés sur les pontons de Rochefort et 387 y meurent^[14].

La destinée des derniers religieux de Saint-Michel de Saint-Mihiel

L'enquête des commissaires

L'Assemblée constituante a prescrit aux communes de procéder à l'inventaire des biens de toutes les communautés religieuses afin que l'État les achète, puis les revende avec bénéfice. Le 7 mai 1790, deux commissaires se présentent à l'abbaye de Saint-Mihiel^[15]. Les comptes donnent en recettes, pour l'année écoulée depuis le printemps 1789 : 55 849 livres et, en dépenses : 55 300 livres (excédent = 549 livres). Dès le printemps 1789, l'abbaye avait donné, pour la contribution volontaire patriotique, la somme de 5 000 francs, ce qui était de loin la plus grosse contribution de toute la ville. Le récolement de l'inventaire a lieu le 7 février 1791 et la vente mobilière du 16 mars suivant produit la somme de 9 355 livres 15 sols. Les archives, la bibliothèque et les forêts de l'abbaye sont saisies par la Nation.

Les commissaires sont aussi chargés d'enregistrer les déclarations des religieux sur ce qu'ils souhaitent faire si leur abbaye est fermée. Il y a alors, dans la maison, dix-neuf religieux de chœur (onze prêtres, trois diacres, cinq sous-diacres) et cinq convers. Les interprétations des deux historiens qui ont étudié de près ces déclarations^[16] divergent. Se servent-ils d'autres informations – en particulier C.-E. Dumont – dont ils ne donnent pas les sources ? L'abbé Gillant, quant à lui, semble plus sensible aux nuances des déclarations.

Le juge C.-E. Dumont, en 1862, déclare: «Le désir de sortir est le plus général, mais il faut faire observer que pour tous il est manifesté seulement pour le cas où le gouvernement modifierait leur position, soit en les plaçant dans d'autres maisons, soit en envoyant d'autres religieux dans la leur. On n'en voit aucun manifester une intention de sortir pour s'émanciper.» Et il dénombre: quatre religieux et trois convers (qu'il appelle «frères lais») désirant «rester» et quinze religieux et deux convers désirant «sortir».

L'abbé J.-B. Gillant, en 1904, écrit: «Aucun des religieux ne demanda à sortir pour s'émanciper de son ordre; sept religieux profès et tous les frères convers déclarèrent vouloir rester au monastère, et les autres consentirent, soit à se réunir à d'autres maisons, soit à reformer à Saint-Mihiel une nouvelle communauté, soit à se soumettre aux décrets de dissolution de l'Assemblée nationale». Si nous lisons les déclarations des religieux – qu'il cite avec les termes employés par ceux-ci – nous constatons que onze religieux (dix prêtres et un diacre) et les cinq convers déclarent «vouloir rester». Un prêtre, deux diacres et les cinq sous-diacres déclarent «vouloir sortir». La différence est importante: sept ou seize qui veulent «rester»; dix-sept ou huit qui veulent «sortir». Comme celle entre un érudit «éclairé», ayant peut-être recueilli des informations locales, et un ecclésiastique savant, enclin à défendre ses confrères. Nous allons citer les religieux et les convers un par un, par ordre de charge, puis date de profession, comme il se doit et comme ils ont été interrogés, afin d'essayer d'y voir plus clair. Et aussi tenter de les suivre, après leur départ de l'abbaye de Saint-Mihiel au printemps 1791, grâce aux travaux de C.-E. Dumont, des abbés Robinet et Gillant, et surtout de J.-E. Godefroy^[17] et de l'abbé Gaillemain^[18], sans oublier la matricule de la congrégation^[19].

Les déclarations des religieux

Dom Charles Clavey, prieur

Il est né le 6 juillet 1745 à Belfort, a fait profession à Moyeu-moutier le 25 août 1766 et a été nommé prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel, par le chapitre général de la congrégation, en 1789. Il déclare «être toujours attaché de cœur et d'affection à son corps», ce qui est, d'après J.-E. Godefroy, la «déclaration la plus nette en faveur de la vie régulière» faite par un religieux de la congrégation de Saint-Vanne. Le juge Dumont et l'abbé Gillant sont d'accord qu'il désire ou veut «rester». Il quitte l'abbaye, le 21 mars 1791, retourne à Belfort et ne prête pas le serment à la Constitution civile du clergé. Il dessert clandestinement des paroisses, avec l'autorisation de l'évêque de Rhosy, en Suisse, jusqu'au concordat de 1801. Il meurt curé de Danjoutin (Territoire-de-Belfort) le 11 vendémiaire an XI.

Dom Nicolas Cognard, sous-prieur

Il est né le 12 octobre 1756 à Isches, dans le Bassigny, où son père est laboureur. Il fait profession à Saint-Mihiel le 19 octobre 1777. Il est nommé sous-prieur et maître des novices en 1789, et a aussi été « receveur » (comptable) de l'abbaye. Le juge Dumont écrit qu'il désire « sortir » et l'abbé Gillant qu'il veut « rester ». Il quitte l'abbaye le 10 février 1791, ne semble pas être chargé de paroisse, donc n'est pas fonctionnaire et n'a pas à prêter de serment. Il retourne dans son pays natal et se marie, non loin, à Morizécourt (où il y avait un prieuré de la congrégation) le 30 fructidor an VII. Après le concordat, il demande l'autorisation de se marier religieusement. Il meurt à Morizécourt le 23 octobre 1806.

Dom Georges Lachambre, doyen

Il est né le 6 juillet 1755 à Saint-Mihiel (père : maître-boulangier) et y fait profession le 7 juillet 1776. Il est doyen, c'est-à-dire « troisième supérieur » de la communauté. Le juge Dumont écrit qu'il désire « sortir » et l'abbé Gillant qu'il veut « rester ». Il devient vicaire à l'église Saint-Étienne de Saint-Mihiel et doit prêter le serment constitutionnel, mais on ne sait combien de temps il reste vicaire, ni s'il rétracte ce serment. Après le concordat, il est nommé desservant de Maizey en 1802, puis des Paroches en 1808 (deux paroisses situées sur la rive gauche de la Meuse, à quelques kilomètres au nord de Saint-Mihiel) et enfin de Laheymeix en 1816 (un peu plus loin dans la forêt). Il meurt le 30 août 1817.

Dom Pierre Barré

Il est né le 13 octobre 1739 à Bar-le-Duc et fait profession à Saint-Evre de Toul le 13 novembre 1758. Affecté à l'abbaye de Saint-Mihiel, il y est nommé aumônier de l'hôpital Sainte-Anne. Il déclare vouloir « rester », d'après le juge Dumont et l'abbé Gillant, qui précise qu'il refusa les serments. Ce n'est pas l'avis de l'abbé Gaillemin qui sait en plus qu'il a été maître des novices de l'abbaye de Saint-Mihiel en 1788-1789. En 1791, il est toujours aumônier de l'hôpital Sainte-Anne. On le retrouve ensuite à Heudicourt (à 15 km au nord-est de Saint-Mihiel), en l'an V et VI. Il y exerce le culte « plus ou moins clandestinement » et prête le serment de haine à la royauté de fructidor an V. Après le concordat, il est nommé, en 1803, curé de cette paroisse et y meurt le 4 mai 1821.

Dom Nicolas-Joseph Gouget

Il est né le 24 janvier 1750 à Saint-Mihiel et y a fait profession le 20 juillet 1768. Il désire « rester », d'après le juge Dumont, et veut « rester dans la société », d'après l'abbé Gillant. On le trouve « régent et maître de pension » à Saint-Mihiel en 1803 et on le qualifie d'« ecclésiastique, ex-bénédictin ». Il

meurt à Saint-Mihiel le 28 mai 1823. Il est parent de Nicolas-Hubert Gouget, né à Saint-Mihiel le 2 mai 1728, nommé, en 1776, curé de Romagne-sous-Côtes (à 25 km au nord-est de Verdun), qui prête le premier serment avec restriction, est arrêté en mars 1793 et détenu à Bar-le-Duc, puis déporté le 15 avril 1794 vers Rochefort, où il meurt sur le *Washington* le 28 septembre 1794. Il est enterré à l'île Madame.

Dom Claude Vignerel

Il est né le 27 janvier 1750 à Ligny-en-Barrois et fait profession à Saint-Mihiel le 28 octobre 1768. Il est sous-prieur de l'abbaye de 1786 à 1789 et procureur (comptable) en 1789. Il déclare « être très attaché à ses vœux », d'après J.-E. Godefroy. Le juge Dumont écrit qu'il désire « sortir ». L'abbé Gillant écrit qu'il déclare « vouloir rester ». L'abbé Gaillemin nous en apprend plus : dom Vignerel se retire à Ligny, sa ville natale, y est officier municipal en l'an II et remet ses lettres de prêtrise le 3 frimaire an II. Au concordat, il se réconcilie avec l'Église et devient, en 1803, curé d'Héville et de Couvertpuits (deux petites paroisses à 10 kilomètres au sud de Ligny-en-Barrois). Il meurt à Couvertpuits le 28 avril 1808.

Dom Nicolas Louis

Il est né le 6 mars 1757 à Flin (entre Lunéville et Baccarat), où son père est laboureur, et fait profession à Saint-Mihiel le 8 mars 1778. Il déclare désirer « sortir », d'après le juge Dumont, et « vouloir rester jusqu'à ce que l'Assemblée nationale eût réglé le sort des religieux », d'après l'abbé Gillant. J.-E. Godefroy et l'abbé Gaillemin en savent plus sur ce religieux : en 1789-1790, c'est le professeur de théologie des jeunes profès qui font leurs études à l'abbaye de Saint-Mihiel pour être ordonnés prêtres. Il quitte l'abbaye le 10 février 1791. On le retrouve à Saint-Nicolas-de-Port – non loin de son village natal – où il conclut un mariage blanc avec une ex-religieuse annonciade^[20], pour échapper à l'arrestation et la déportation. Il est néanmoins arrêté et interné à l'ex-abbaye Saint-Vanne de Verdun, transformée en prison pour ecclésiastiques, en 1794^[21]. Il échappe à la mort, est réhabilité en 1802, suite au concordat, et nommé, en 1807, curé de Neufmaisons, non loin de son village natal. Il meurt, dans le village voisin de Fontenoy-la-Joûte, le 17 octobre 1841.

Dom Pierre Oudin

Il est né le 8 novembre 1758 à Frasnelle-le-Château (Franche-Comté, aujourd'hui Haute-Saône) et fait profession à Saint-Mihiel le 16 janvier 1780. Il déclare vouloir « sortir », et pour le juge Dumont et pour l'abbé Gillant. Il quitte Saint-Mihiel le 18 février 1791. On ne sait ce qu'il devient jusqu'à sa mort, survenue à Saint-Guilain (Haute-Saône) en 1823 ou 1825.

Dom François-Nicolas Douel

Il est né le 15 mars 1758 à Bar-le-Duc et fait profession à Moyennoutier le 2 juillet 1780. Il déclare désirer « sortir », suivant le juge Dumont, et « demanda à sortir à la dissolution de l'ordre », d'après l'abbé Gillant. Il prête le serment constitutionnel à Bar-le-Duc le 14 octobre 1792, obtient un certificat de civisme, dépose ses lettres d'ordre le 25 germinal an II et prête le serment de haine à la royauté du 18 fructidor an V. Il meurt à Bar-le-Duc le 26 février 1823.

Dom Joseph-George Mousson

Il est né le 7 novembre 1754 à Meuvy, dans le Bassigny. Son père est « professeur de langue latine ». Il fait profession à Saint-Mihiel le 17 décembre 1780. Il déclare vouloir « sortir », pour le juge Dumont, et « demanda à sortir à la dissolution de l'ordre », suivant l'abbé Gillant. Il part le 17 février 1791. Il prête le serment constitutionnel et dessert Essey-les-Eaux en 1791 et Maisoncelles en 1792, deux paroisses situées non loin de son village natal. Il se réconcilie avec l'Église et dessert Chameroy, puis Leffonds en 1805, paroisses proches de Langres. Il meurt le 29 mars 1830.

Dom Christophe Villard

Il est né le 16 avril 1762 à Ourches (à 10 kilomètres au nord de Vaucouleurs). Son père est marchand. Il fait profession à Saint-Evre de Toul le 20 juillet 1783. Il déclare vouloir « rester », d'après le juge Dumont et l'abbé Gillant. On ne sait quand et pour où il quitte l'abbaye de Saint-Mihiel. Il est dit être à la « Maison Saint-Evre » (une maison de réunion de religieux divers à Toul?), à une période non précisée. On ne sait où et quand il meurt. Il a un frère un peu plus âgé, aussi bénédictin, sur lequel on est plus beaucoup documenté : dom François-Gabriel Villard, né à Ourches le 17 août 1760, fait profession à Saint-Evre de Toul le 14 juillet 1782. Il est affecté au prieuré Notre-Dame du Breuil à Commercy en 1790. Il devient vicaire constitutionnel à Breuil de 1791 à 1793, puis se marie, le 9 mars 1794, avec Jeanne Bertin. Le 28 juin 1802, il écrit depuis Toul aux autorités ecclésiastiques pour obtenir le mariage religieux. Il meurt à Toul le 5 février 1834.

Frère Nicolas Mungus

C'est un diacre, en cours d'études pour être ordonné prêtre, âgé de 29 ans en 1790, quand il déclare vouloir « sortir ». Il n'est pas connu de la matricule de la congrégation, mais on peut supposer qu'il est né au plus tard en 1761, en Lorraine dite « allemande », au vu de son nom. L'abbé Gaillemin sait qu'il quitte Saint-Mihiel le 14 avril 1791. Comme il est cité après dom Christophe Villard (profès le 20 juillet 1783) et avant frère Gaspard Marchal (profès le 16 janvier 1786), il a fait profession à l'une de ces dates ou entre elles.

Frère Gaspard Marchal

Il est né le 11 janvier 1765 à Praye-sous-Vaudémont (père : manœuvre). Il fait profession à Saint-Evre de Toul le 16 janvier 1786. En 1790, il est diacre en cours d'études. Il déclare vouloir « sortir », pour le juge Dumont, et « vouloir rester et ne sortir qu'à la dissolution de l'Ordre », pour l'abbé Gillant. La suite de sa carrière ecclésiastique est un peu documentée et fort intéressante. On ne sait quand et par qui il est ordonné prêtre, mais il est administrateur de la paroisse de Bouquemont (à 15 km au nord de Saint-Mihiel), de juin à novembre 1791, puis vicaire à l'église Saint-Etienne de Saint-Mihiel en 1792 et a donc prêté les serments. Il interrompt son ministère le temps de la Terreur, puis le reprend en 1795 avec prudence, allant cependant chercher l'approbation de l'archevêque à Trèves, mais niant, devant les autorités civiles, s'être rétracté. Au concordat, il est réinstallé canoniquement comme vicaire à Saint-Mihiel, où il meurt le 11 décembre 1813. Il « bénéficie » de trois pages dans le livre de J.-E. Godefroy sur les bénédictins de Saint-Vanne et la Révolution. Elles sont sévères pour lui, mais présentent bien les débats de conscience et les difficultés administratives et matérielles auxquelles furent confrontés les curés, vicaires, aumôniers ou professeurs de collège obligés de prêter des serments s'ils voulaient continuer à remplir ces fonctions, tirillés qu'ils étaient entre l'État et l'Église, leur conscience et la population - qui est loin d'être passive - et leurs démarches, bien avant le concordat, pour essayer d'être en accord avec tout le monde. J.-E. Godefroy, lui-même, écrit : « La vie de Dom Gaspard Marchal résume la situation ».

Frère Laurent Boulard

Il est né le 14 décembre 1765 à Bitche, et fait profession à Saint-Mihiel le 17 décembre 1786. Diacre, il déclare désirer « sortir », d'après le juge Dumont et l'abbé Gillant. Pourtant, il est ordonné prêtre en la cathédrale de Châlons (Marne), le 24 novembre 1790, par l'évêque de Verdun. Il regagne sa ville natale, prête le serment constitutionnel et devient curé de Walschbronn (12 km au nord de Bitche). Il quitte l'état ecclésiastique, à une date inconnue, car, au concordat, on le trouve « caissier » de Monterhausen (Mouterhouse, petite localité située au sud de Bitche, dans la forêt vosgienne), en résidence à Bitche. Monterhausen est-elle une verrerie, comme il y en a d'autres à proximité, telle la célèbre verrerie de Meisenthal ? Il meurt à Bitche le 15 août 1815.

Frère Charles-Henri Berger

Il est né le 31 août 1766 à Azerailles (au sud-est de Lunéville). Son père en est maire et y tient une auberge. Il fait profession à Saint-Mihiel le 3 septembre 1787. Il est déjà sous-diacre en mai 1790 : manifestement, on hâte l'accès à la prêtrise comme, pendant la guerre de Trente Ans, on a hâté les professions.

Le juge Dumont et l'abbé Gaillemain sont d'accord pour écrire qu'il déclare vouloir « sortir ». J.-E. Godefroy note, lui, qu'il « a choisi la vie privée ». L'abbé Gaillemain nous apprend qu'il est ordonné prêtre (après trois années d'études seulement !) en 1790 (à Châlons, le 24 novembre, comme Laurent Boulard?) et qu'il quitte l'abbaye le 29 janvier 1791. Il aurait exercé le culte à Saint-Mihiel, de 1792 à 1797. Est-il insermenté ou assermenté? Est-ce vraiment à Saint-Mihiel? J.-E. Godefroy assure que c'est à Azerailles, où il est arrêté le 5 mars 1798, « pour avoir fanatisé la population ». Il est déporté en Guyane et meurt à Cayenne en novembre 1798.

Frère Joseph Willemin

Il est né en 1767 on ne sait où. Il fait profession à Saint-Mihiel le 13 juin 1788. Il déclare vouloir « sortir », d'après le juge Dumont, et ne déclare rien et « rentra dans sa famille », d'après l'abbé Gillant. En mai 1790, il est sous-diacre, ce qui est encore plus accéléré que pour Charles-Henri Berger. Il est ordonné diacre en 1790, d'après l'abbé Gaillemain. A Châlons, par l'évêque de Verdun, lui aussi? D'après la matricule, Joseph Willemin meurt à Saint-Mihiel en 1791, mais c'est une « erreur », écrit l'abbé Gaillemain et, jusqu'à présent, on ne sait où et quand il est décédé.

Frère Hubert Couchot

Il est né le 13 mai 1767 à Saint-Mihiel (père: tailleur d'habits). Il fait profession à l'abbaye le 13 juin 1788, est sous-diacre en 1790 et déclare désirer « sortir », d'après le juge Dumont et l'abbé Gillant. J.-E. Godefroy porte un jugement définitif et excessif sur ce jeune religieux (23 ans) qui, « entré dans l'ordre de Saint-Benoît sans vocation de sa part, profita de la Révolution pour suivre ses inclinations naturelles ». Il est ordonné prêtre par l'évêque constitutionnel de la Meuse et prête serment, puisqu'on le trouve curé d'Euvezin (à 30 km au nord-est de Saint-Mihiel). Il abandonne l'état ecclésiastique et se marie, à Saint-Mihiel, avec Agathe Dortel, le 6 brumaire an III. Après le concordat, il fait la demande pour obtenir le mariage religieux, le 3 juillet 1804. Il meurt à Saint-Mihiel, professeur au collège, le 13 août 1831.

Frère Claude-François George

Il est né le 11 juin 1767 à Darney (à 20 kilomètres au sud de Vittel) ou Bulgnéville (à 10 km à l'ouest de Vittel). Il fait profession à Saint-Mihiel le 13 juin 1788, est sous-diacre en 1790 et déclare désirer « sortir », selon le juge Dumont et l'abbé Gillant. J.-E. Godefroy écrit : « Dom George, jeune profès qui avait choisi la vie privée, partit comme aumônier à l'armée, devint volontaire, prend tous ses grades et finit capitaine retraité à Darney ». Il aurait donc été ordonné prêtre (ou ce n'était pas nécessaire) et aurait prêté le serment

constitutionnel. L'abbé Gaillemin nous apprend qu'il est soldat au 15^{ème} de Cavalerie et qu'il demeure à Saint-Mihiel en l'an VII. Il meurt à Darney après 1817.

Frère Charles-Claude Martner

Il est né le 30 juillet 1767 à Einville-au-Jard (à 9 km au nord de Lunéville). Son père est maître en chirurgie. Il fait profession à Saint-Mihiel le 13 juin 1788, comme Joseph Villemin, Hubert Couchot et Claude-François George. Ces quatre religieux font partie des six profès de la congrégation de Saint-Vanne de 1788 et des dix derniers, car il y en a encore trois en 1789. Il déclare désirer « sortir », selon le juge Dumont et l'abbé Gillant. Il est sous-diacre en 1790 et diacre en 1791. Il meurt à Metz ou Assenoncourt (à l'est de Dieuze) après 1817.

Les déclarations des convers

En ce qui concerne les cinq convers présents à l'abbaye le 7 mai 1790, le juge Dumont et l'abbé Gillant ne sont pas d'accord. Le juge Dumont assure que deux des convers âgés de plus de 60 ans veulent « sortir », et que l'autre convers âgé de plus de 60 ans et les deux plus jeunes veulent « rester ». L'abbé Gillant écrit : « Tous les frères convers demandèrent à rester et à mourir dans l'état religieux ». Surtout, leurs origines et leurs destinées sont beaucoup moins bien connues que celles des religieux.

Frère Nicolas-Michel Danel

Cet absent de la matricule est né le 11 octobre 1727 à Tilly (à 15 km au nord de Saint-Mihiel). Ses date et lieu de profession sont inconnus. Il demande à « sortir », d'après le juge Dumont, et à « rester », d'après l'abbé Gillant. L'abbé Gaillemin donne le lieu et la date de sa mort : Saint-Mihiel, le 17 germinal an VII.

Frère Louis Lelièvre

Il est né le 13 janvier 1724 à Neuchef (au sud-ouest de Thionville) et fait profession à Saint-Mihiel le 6 janvier 1756. Le juge Dumont écrit qu'il désire « sortir » et l'abbé Gillant, « rester ». L'abbé Gaillemin nous apprend qu'il demeure à Saint-Mihiel, après la dispersion des religieux, et y meurt le 15 germinal an XI.

Frère Denis Ricatte

Il est né le 28 février 1729 à Crévic (non loin de Lunéville) et fait profession à Saint-Mihiel le 17 juin 1754. Le juge Dumont et l'abbé Gillant écrivent qu'il désire « rester ». L'abbé Gaillemin nous apprend qu'il meurt à Crévic, le 5 août 1793.

Frère Léonard Le Gros

Il est né le 24 mai 1742 à Gripport (à 30 km au sud de Nancy) et fait profession à Saint-Mihiel le 10 juillet 1767. En mai 1790, d'après le juge Dumont et l'abbé Gillant, il désire « rester ». Il semble demeurer à Saint-Mihiel, après la dispersion des religieux, et y meurt le 31 décembre 1831.

Frère Charles Chaty

Il est né le 7 mars 1752 à Fénétrange (au pied des Vosges et au bord de la Sarre) et fait profession à Moyenmoutier le 25 novembre 1766. C'est, en âge et par ordre de profession, le plus jeune des convers. Il désire « rester », d'après le juge Dumont, et demande à « rester et mourir dans l'état religieux », d'après l'abbé Gillant. Il meurt à Fénétrange le 30 juillet 1830.

Le dernier abbé commendataire de Saint-Michel de Saint-Mihiel: Mgr Chaumont de La Galaizière

Barthélémy Chaumont de La Galaizière, né en 1737 à Paris, est l'un des fils du chancelier français de Lorraine et Barrois, tout au long du règne sur les duchés du roi Stanislas. Dès 1744, il est abbé commendataire de Saint-Mihiel. Comme il se doit, il y paraîtra peu, mais défendra la congrégation de Saint-Vanne avec succès: aucun des monastères de celle-ci n'est supprimé par la Commission des réguliers. Il devient le premier évêque de Saint-Dié, à 40 ans, en 1777. Après la nuit du 4 août 1789, il propose de se défaire de ses nombreux bénéfices et de ne conserver que l'abbaye de Saint-Mihiel. Les événements en décident autrement: il refuse, comme la plupart des évêques français, d'accepter la Constitution civile du clergé, avant même la condamnation de celle-ci par le pape. Il émigre, dès le 18 mars 1791, en Rhénanie, puis en Bavière, où il demeure jusqu'au concordat de 1801. Il rentre en France, démissionne de son évêché, et n'a pas à le faire de son abbaye déjà supprimée. Il meurt dans le château familial de la région parisienne, le 30 juin 1808.

Mais on ne doit pas oublier les six bénédictins de la congrégation de Saint-Vanne passés par l'abbaye de Saint-Mihiel avant l'année 1790 et qui, affectés dans d'autres abbayes, furent victimes des événements.

Quelques anciens religieux de Saint-Michel de Saint-Mihiel victimes de la Révolution*Dom Sébastien Pasquier*

Il est né au plus tard en 1737 à Fontenois-la-Ville (aux confins de la Lorraine et de la Franche-Comté) et fait profession à Saint-Mihiel le 29 avril 1753. Il est noté: « déporté, mort à l'île d'Oléron », par la matricule. Comme il avait quitté l'abbaye de Saint-Mihiel avant 1789, il n'a pas fait l'objet de recherches

de la part de l'abbé Gaillemin et on ne sait dans quelle abbaye il se trouvait en 1790, ni quand il est exactement mort. Mais J.-E. Godefroy sait qu'il est arrêté, par le département de la Haute-Saône, en 1798 ou 1799, à Fontenois-la-Ville, comme « suspect ». Il fait partie des déportés de la deuxième vague de persécutions et meurt avant d'avoir été embarqué pour la Guyane.

Dom Hyacinthe Drouot

Il est né au plus tard en 1738 à Nancy et fait profession à Saint-Mihiel le 17 juin 1754. Il est sous-prieur de Saint-Firmin de Flavigny de 1771 à 1774, puis prieur de Saint-Cloud de Laye (-Saint-Christophe, près de Nancy) de 1774 à 1780. Il revient à l'abbaye de Saint-Mihiel au printemps 1780, car on trouve sa signature dans le registre mortuaire de la « Maison de Charité de l'abbaye de Saint-Mihiel » à partir de cette date. Il est à nouveau nommé prieur de Saint-Cloud de Laye en 1789. Il est arrêté, en avril 1793, par le département de la Meurthe et enfermé à l'ancien couvent des tiercelins de Nancy, transformé en prison, où il meurt le 15 germinal an II.

Dom Pierre-Étienne Courvoisier

Il est né le 2 septembre 1750 à Besançon et fait profession à Saint-Mihiel le 8 septembre 1766. Il est sous-prieur de Saint-Nabor de Saint-Avold en 1785-1786, puis procureur de Saint-Léopold de Nancy en 1789. On le retrouve à la maison de réunion des religieux d'ordres divers continuant à mener la vie religieuse, installée dans l'ancienne chartreuse de Bosserville, non loin de Nancy. C'est un milieu très pieux, où il retrouve dom Bernard Pierson, ancien bénédictin de l'abbaye de Saint-Mihiel^[22]. Mais il ne se tient pas tranquille et joue un rôle actif dans les élections à Nancy. Il est incarcéré à la prison installée dans l'ancien couvent des carmélites de cette ville, puis déporté vers Rochefort, le 1^{er} mai 1794, par le département de la Meurthe. Il meurt à bord des *Deux-Associés*, le 22 août 1794.

Dom Jean Thuet

Il est né au plus tard en 1763 à Ammerschwih (au nord-est de Munster, en Alsace) et fait profession à Saint-Mihiel le 8 septembre 1779. La matricule le note : « mort en déportation ». J.-E. Godefroy sait qu'il était, en 1790, religieux à Saint-Grégoire de Munster, mais avoue qu'il ignore la cause, la date et le lieu de sa déportation.

Dom Jean-Baptiste Bailly

Il est né le 12 décembre 1760 à Saales (col entre Senones et Sélestat) et fait profession à Saint-Mihiel le 16 décembre 1781. On ne sait dans quelle maison religieuse il se trouve et s'il prête ou non les serments. Il est victime des déportations de 1798 et meurt à Konanama, en Guyane, le 18 septembre 1798.

Dom Jean-Michel Maugendre

Il est né le 5 février 1737 à Moyennoutier, où son père est fermier « à la cense St Benoît ». Il est prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel de 1786 à 1789. Ce religieux ambitieux, au « cursus exemplaire », résume G. Michaux, est définitive au chapitre général de 1786, visiteur de la province de Lorraine de la congrégation à partir de cette même date, et aussi franc-maçon. Il quitte l'abbaye de Saint-Mihiel à l'été 1789. Il devient vicaire épiscopal constitutionnel des Vosges, donc il a prêté serment. Il abdique le 23 thermidor an II, mais ni J.-E. Godefroy, ni l'abbé Gaillemine ne savent où, quand, comment et pourquoi il est arrêté, seulement qu'il serait mort en déportation en 1795.

Dom Claude Richard

Ce voisin de l'abbaye de Saint-Mihiel, né le 19 mai 1741 à Lérrouville (à 13 km au sud de Saint-Mihiel), fait profession à Moyennoutier le 12 mai 1760. Il ne semble pas avoir été affecté à l'abbaye de Saint-Mihiel au cours de sa vie religieuse. En 1790, il se trouve à Saint-Léopold de Nancy. Il opte pour la vie commune avec d'autres religieux et, comme il est aumônier des bénédictines du Saint-Sacrement de la ville, il devrait prêter serment. Il ne le fait pas, reste à Nancy et est arrêté le 26 novembre 1793. Il est déporté, par le département de la Meurthe, à Rochefort le 5 mai 1794. Il se dévoue pour soigner ses confrères malades et meurt, sur les *Deux-Associés*, le 9 août 1794. Il est enterré à l'île d'Aix et a été béatifié le 1^{er} octobre 1994.

Les survivants

Soixante-cinq au moins des religieux passés par l'abbaye de Saint-Mihiel avant la Révolution meurent après 1801. Le dernier à mourir semble être dom Remi Marchal, né le 21 août 1762 à Celles-sur-Plaine (non loin de l'abbaye de Senones), profès à Saint-Mihiel le 23 août 1783, mort à Saint-Jean-du-Marché (Vosges) le 13 janvier 1840. Tous ne reviennent évidemment pas vivre à Saint-Mihiel ou à proximité, car la majorité n'en est pas originaire. Certains de ceux qui y reviennent participent, en 1809, à une cérémonie qui a été diversement jugée par les contemporains et les historiens de la ville et de l'abbaye.

Il s'agit de la cérémonie de transfert, le 28 février 1809, des restes du comte Wulfoald et de la comtesse Adalsinde (fondateurs de l'abbaye en 709 !), de l'église du prieuré de Vieux-Moutier (dans la forêt, sur la côte au nord-est de Saint-Mihiel) jusqu'à l'église abbatiale, devenue église paroissiale dès le 1^{er} juin 1791. Y participent trois ex-bénédictins : André Stein (ancien bénédictin du prieuré de Breuil à Commercy, devenu professeur de mathématiques au collège de cette ville), Georges Lachambre, Gaspard Marchal, et l'ex-convers Léonard Gros, qui étaient à l'abbaye de Saint-Mihiel en 1790.

Cette cérémonie nous est relatée, avec admiration, en 1862, par le juge Dumont, qui écrit que la fabrique de la paroisse Saint-Michel « eut l'inspiration d'une cérémonie qui lui fait honneur, surtout pour le temps ». Et il cite le procès-verbal complet de celle-ci, en concluant malicieusement : « Rien de plus louable que la bonne volonté de MM. les fabriciens, mais il est à regretter qu'ils n'aient pas donné le détail des ossements des fondateurs, car nous verrons que des témoins contemporains des premières fouilles, 50 ans auparavant, ont rapporté que le tout était tombé en poussière^[23] » ! Par contre, elle suscite, en 1918, l'indignation de J.-E. Godefroy, qui écrit :

« Cette cérémonie [...] aurait dû attirer les évêques et les foules, remuer au moins tous ces bénédictins qui s'occupèrent d'histoire, qui, de Metz à Verdun et à Besançon, avaient feint de s'intéresser aux archives et d'y puiser des enseignements avec des matériaux. « La messe fut dite par Dom Marchal, vicaire à Saint-Mihiel, qu'assistaient Dom Lachambre, curé des Paroches, Dom Stein, professeur au collège de Commercy, et le frère Gros : trois humbles moines et un convers. Décadence suprême, irrémédiable inconscience d'une génération aveuglée, il est vrai, par l'éblouissement de l'épopée impériale qui pouvait vibrer aux accents d'un Chateaubriand, mais pour les oublier aussitôt la dernière note retombée, incapable d'accorder la réalité et la vie avec ces sentiments, tant ils étaient factices et sans profondeur, apathie qui va se vérifier mieux encore chez les vannistes devenus curés^[24]. »

J.-E. Godefroy est l'historien le plus sévère pour les religieux bénédictins de Saint-Mihiel confrontés à la Révolution française et qui ont dû se refaire une vie dans un monde nouveau, parmi ceux qui se sont penchés sur leur sort. Les historiens qui sont aussi ecclésiastiques, les abbés Robinet et Gillant, Mgr Aimond et surtout l'abbé Gaillemin, mais aussi des laïcs, Charles-Emmanuel Dumont, René Taveneaux et Gérard Michaux, qui connaissent mieux la situation dans le département de la Meuse et le diocèse de Verdun à l'époque, sont un peu plus prudents dans leurs commentaires sur les faits et gestes des prêtres et des religieux qui s'y trouvaient, durant une période qui fut très difficile pour eux.



Notes

[1] Charles-Emmanuel DUMONT, *Histoire de la ville de Saint-Mihiel*, Nancy, veuve A. Dard, Paris, Derache, 1860-1862, 4 vol., 395-403-404-442 p., ici t. II, p. 272.

- [2] René TAVENEAU, *Le Jansénisme en Lorraine, 1640-1789*, Paris, Vrin, 1960, 759 p., ici p. 672.
- [3] Gérard MICHAUX, *La Congrégation bénédictine de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe, de la Commission des réguliers à la suppression des ordres religieux (1766-1790)*, thèse de III^{ème} cycle sous la direction de M. René Taveneaux, Université de Nancy II, 1979, 2 vol., 703 p., ici p. 661-662.
- [4] MICHAUX, *op. cit.*, p. 208-209.
- [5] TAVENEAU, *op. cit.*, p. 56-63 et 265. Le richérisme est une doctrine du début du XVII^e siècle, « qui affirmait l'origine divine de la charge de curé et élevait le statut du curé dans le diocèse à une position supérieure à tous à l'exception de l'évêque », cf. Timothy TACKETT, *La Révolution, l'Église, la France. Le serment de 1791*, Paris, Éditions du Cerf, 1986, 490 p., ici p. 148 et p. 154-156.
- [6] Celles qui travaillent dans les hôpitaux ou sont enseignantes.
- [7] Mgr Charles AIMOND, *Histoire religieuse de la Révolution dans le département de la Meuse et le diocèse de Verdun*, Paris, J. de Gigord, Bar-le-Duc, Imprimerie Saint-Paul, 1949, 509 p., ici p. 117-118.
- [8] AIMOND, *op. cit.*, p. 133.
- [9] Mgr Henri-Louis-René Desnos (1716-1793), évêque de Verdun de 1770 à 1793.
- [10] Mgr Etienne-François-Xavier Des Michels de Champorcin (1721-1821), évêque de Toul de 1773 à 1802.
- [11] Abbé ROBINET, Abbé GILLANT, *Pouillé du diocèse de Verdun*, Verdun, Imprimerie Laurent, 1888-1910, 4 vol., 763-800-836-498-80 p., ici t. I, p. 47-51 ; AIMOND, *op. cit.* ; et Jean-Pierre HARBULOT, « L'Église et la Révolution dans la Meuse », *Bulletin des sociétés d'Histoire et d'Archéologie de la Meuse*, n° 32 (1996), p. 5-24.
- [12] François-René-Auguste Mallarmé, né à Nancy en 1755, mort à Malines (Belgique) en 1831, avocat, député de la Meurthe à l'Assemblée législative en 1791, puis à la Convention en 1792, fut représentant en mission dans la Meurthe, la Meuse, la Moselle et les Vosges en 1793 et 1794. Cf. AIMOND, *op. cit.*, p. 284-323.
- [13] Scarlett BEAUVALET-BOUTOUYRIE, Claire MOTTE, *Paroisses et communes de France. Dictionnaire d'histoire administrative et démographique. Meuse*, Paris, CNRS Éditions, 1992, 794 p., ici p. 68.
- [14] Abbé André GAILLEMIN, Docteur Jacques BOURS, « Vie et mort des prêtres meusiens déportés sur les pontons de Rochefort en 1794-1795 », *Bulletin des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de la Meuse*, *op. cit.*, p. 25-102, ici carte p. 27.
- [15] DUMONT, *op. cit.*, t. II, p. 221-229 ; et *Pouillé*, *op. cit.*, t. III, p. 299-300 et 317-319.

- [16] Que nous n'avons retrouvées ni aux Archives départementales de la Meuse, ni aux Archives communales de Saint-Mihiel.
- [17] Jean-E. GODEFROY, *Les Bénédictins de Saint-Vanne et la Révolution*, Paris, Champion, 1918, 322 p., ici p. 114, note 3.
- [18] Abbé André GAILLEMIN, *Dictionnaire biographique des prêtres, religieux et religieuses nés en Meuse et des prêtres, religieux et religieuses en Meuse pendant la Révolution et au Concordat (1789-1803)*, Bar-le-Duc, Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, 1980, ronéoté, 4 vol., 554 p.
- [19] *Matricula religiosorum* [...suivie de] *Matricula fratrum conversorum* [...], nouvelle édition revue et traduite par G. Cherest, Paris, P. Lethielleux, 1963, XVII-76 p.
- [20] GODEFROY, *op. cit.*, p. 203, une quarantaine d'ex-bénédictins de Saint-Vanne se sont mariés sous la Révolution, dont quelques-uns ont contracté des mariages « blancs ».
- [21] AIMOND, *op. cit.*, p. 294.
- [22] Dom Bernard Pierson, né en 1714 en Lorraine, profès à Senones le 8 avril 1734, est procureur (comptable) de 1742 à 1762, puis prieur de 1762 à 1768 de l'abbaye de Saint-Mihiel et enfin abbé de Saint-Léopold de Nancy à partir de 1766. C'est un personnage important de la congrégation de Saint-Vanne et du clergé lorrain, jusqu'à la Révolution. Il sait se faire oublier à partir de 1791 et meurt à Nancy en 1806.
- [23] DUMONT, *op. cit.*, t. IV, p. 40-42.
- [24] GODEFROY, *op. cit.*, p. 253-254.

